



COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 janvier 2019

Sous la présidence de Jacques FABRE, Maire

Présents : Mesdames et Messieurs Bérangère DUCLOS, François GONZALEZ, Alain SENESSE, Claudine DIEL, Serge DURAND, Sébastien GOMARIZ, André FALCOU, Jean-Sébastien SANDOVAL, Antoine MARTY, Gérard GILARDI

Absents excusés : Jean-Paul MENU (procuration Gérard GILARDI), Frédérique ROUANET

Absents : Alain TAQUI et Marion FORATO

Secrétaire de séance : Claudine DIEL

▪ **Convention expertise retenue d'eau « Fount de Mounel » :**

A la suite des inondations du 15 octobre 2018 des dégâts ont été occasionnés au lac la Fount de Mounel. Les dégâts doivent être identifiés afin de proposer des mesures de confortement adapté. Pour cela, l'Office National des Forêts a été contacté afin de signer un marché public de prestations intellectuelles avec le service de Restauration des Terrains en Montagne des Pyrénées Orientales. Le montant de cette prestation s'élève à 3.360 € TTC.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

▪ **Adhésion Commune de LIMOUSIS au Syndicat Intercommunal de Cylindrage :**

Monsieur le Maire demande d'approuver l'adhésion de la Commune de LIMOUSIS au Syndicat Intercommunal de Cylindrage. Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

▪ **Parcours Emploi Compétence Claudine BRIVADY**

Monsieur le Maire rappelle la demande de PEC en date du 6 décembre 2018 concernant Madame Claudine BRIVADY. Cette demande a reçu un avis favorable du Préfet de Région (20 heures/hebdomadaire, 80% d'aides).

Monsieur le Maire propose de signer ce contrat pour une durée de 12 mois, soit du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019. Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

▪ **Location logement communal 3 place François Mitterrand :**

Monsieur le Maire propose de louer le logement situé 3 place François Mitterrand à Monsieur Fabien BONNAUD qui en a formulé la demande. Le bail de location pourra être signé à compter du 1er avril 2019.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

▪ **Adhésion CAUE 2018 et 2019 :**

Monsieur le Maire propose de renouveler l'adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Aude (CAUE) pour les années 2018 et 2019.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

▪ **Création de la Rue du Grenache et de la rue La Tour Haute :**

Monsieur le Maire propose de nommer la rue interne au lotissement la Tour Haute : Rue du Grenache

Monsieur le Maire propose de nommer la rue d'accès à ce lotissement : Rue la Tour Haute

Approuvé l'unanimité des membres présents et représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée

A Barbaira, le 30 janvier 2019.

Le Maire, Jacques FABRE





COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 février 2019

Sous la présidence de Jacques FABRE, Maire

Présents : Mesdames et Messieurs François GONZALEZ, Alain SENESSE, Claudine DIEL, Serge DURAND, Sébastien GOMARIZ, André FALCOU, Jean-Sébastien SANDOVAL, Antoine MARTY, Gérard GILARDI, Frédérique ROUANET

Absente excusée : Madame Bérandère DUCLOS (procuration Antoine MARTY)

Absents : Madame et Messieurs Alain TAQUI, Jean-Paul MENU, Marion FORATO

Secrétaire de séance : Madame Claudine DIEL

▪ **Compte de Gestion 2018 :**

Rappel à l'Assemblée que le compte de Gestion dressé par la Responsable du Trésor Public de Peyriac-Minervoises constitue la reddition des comptes du comptable public à l'ordonnateur. Considérant que les opérations de recettes et dépenses paraissent régulières et justifiées, Monsieur le Maire propose d'approuver le Compte de Gestion exercice 2018.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

▪ **Compte Administratif 2018 :**

Section fonctionnement : excédent de 136.752,93 €

Section investissement : excédent de 125.857,68 €

Résultats cumulés 2017/2018 :

- Section fonctionnement : excédent de 327.740,64 €

- Section d'investissement : excédent de 35.871,14 €

En tenant compte des restes à réaliser sur 2018 :

- Besoin de financement de 36.592,78 €

Le report en fonctionnement Budget 2019 en Recette sera de 327.019 € (pour rappel en 2018 : 190.987,71 €).

Considérant que ces résultats sont en concordance avec ceux du Compte de Gestion, Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'approuver le Compte Administratif.

Compte Administratif M14 exercice 2018 approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

▪ **Embauche Contrat Parcours Emploi Compétences :**

Monsieur le Maire propose un Contrat Parcours Emploi Compétences pour Joris LORIOT au sein du service technique.

Contrat à durée déterminée de 12 mois, du 21 février 2019 au 20 février 2020 (20 heures de travail hebdomadaire, 80% d'aides).

Contrat Parcours Emploi Compétences adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

▪ **Contrat à Durée Déterminée :**

Afin de pallier à l'absence de l'Adjoint Technique, Monsieur le Maire propose d'embaucher Monsieur Robert TOMBACCO au sein du service technique pour une durée de 6 mois, du 1er avril 2019 au 30 septembre 2019, 35 heures de travail hebdomadaire.

Contrat à Durée Déterminée approuvé à 11 voix pour et 1 abstention.

▪ **Groupement d'achat d'électricité :**

Il s'agit d'autoriser le SYADEN à optimiser l'ensemble des abonnements électriques concernés par le Groupement d'achat par la signature d'une convention.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée

A Barbaira, le 26 février 2019

Le Maire, Jacques FABRE

COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 mars 2019

Sous la présidence de Jacques FABRE, Maire

Présents : Mesdames et Messieurs Bérangère DUCLOS, François GONZALEZ, Alain SENESSE, Claudine DIEL, Serge DURAND, Sébastien GOMARIZ, André FALCOU, Jean-Sébastien SANDOVAL, Antoine MARTY, Gérard GILARDI, Frédérique ROUANET

Absents : Madame et Messieurs Alain TAQUI, Jean-Paul MENU, Marion FORATO

Secrétaire de séance : Madame Claudine DIEL

▪ **Accord local composition du conseil communautaire de Carcassonne Agglo :**

Afin de respecter l'équilibre des territoires, la juste représentation de l'ensemble des communes et la préservation des spécificités du territoire intercommunal de Carcassonne Agglo, il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la répartition dérogatoire des sièges du Conseil Communautaire.

Il est composé de 143 membres comprenant 43 représentants de la ville de Carcassonne.

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée

A Barbaira, le 29 février 2019.

Le Maire, Jacques FABRE



COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 avril 2019

Sous la présidence de Jacques FABRE, Maire

Présents : Mesdames et Messieurs Bérangère DUCLOS, François GONZALEZ, Alain SENESSE, Serge DURAND, Jean-Sébastien SANDOVAL, Antoine MARTY, Gérard GILARDI, Frédérique ROUANET.

Absents : Madame Claudine DIEL (procuration Alain SENESSE), Messieurs Sébastien GOMARIZ (procuration Bérangère DUCLOS) et André FALCOU (procuration François GONZALEZ)

Secrétaire de séance : Monsieur Antoine MARTY

▪ **Taux d'imposition taxe directes locales 2019 :**

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux communaux des trois taxes (habitation, foncier bâti et non bâti) et de reconduire les taux de 2018.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

▪ **Budget Primitif 2019 :**

A l'issue de l'examen par la Commission des Finances, Monsieur le Maire soumet à l'assemblée le projet du budget M14 (budget général) pour l'exercice 2019.

La section de fonctionnement est équilibrée à 1.241.201,74 €.

La section d'investissement est équilibrée à 1.126.530,00 €.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

▪ **Subventions Associations 2019 :**

Monsieur le Maire président d'honneur de plusieurs associations ayant quitté la salle pour ne pas prendre part au vote, Madame Bérangère DUCLOS, Adjointe au Maire donne lecture de la liste concernant les subventions accordées aux associations.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

▪ **Programme FACE et Eclairage Public :**

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée l'Avant Projet de l'Effacement du Réseau Basse Tension Chemin de la Bretonne.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

▪ **Demande de Fonds de Concours FPIC 2019 :**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée le règlement d'aides intercommunales aux Investissements Communaux. Il propose de présenter pour 2019 les travaux de rénovation de l'électricité de la salle André Laborie. Le montant des travaux HT est de 12.086,00 € soit 14.506,00 € TTC.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

▪ **Rénovation Monuments aux morts :**

Monsieur le Maire rappelle le devis de l'entreprise Granits Pistre pour le nettoyage du monument aux morts d'un montant de 5.811,30 € TTC. Il propose de demander une aide éventuelle à la rénovation à la Délégation générale du Souvenir Français et à l'Office National des Anciens Combattants.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

▪ **Contrat à Durée Déterminée Christophe PEYTAVY :**

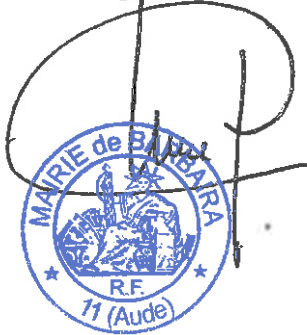
Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'embaucher en Contrat à Durée Déterminée, Monsieur Christophe PEYTAVY au sein du service technique pour une durée de 2 mois, du 1er mai au 30 juin 2019, 35h/hebdomadaires.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée

A Barbaira, le 17 avril 2019

Le Maire, Jacques FABRE



COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 mai 2019

Sous la présidence de Jacques FABRE, Maire

Présents : Mesdames et Messieurs Bérangère DUCLOS, François GONZALEZ, Alain SENESSE, Claudine DIEL, Serge DURAND, Jean-Sébastien SANDOVAL, Antoine MARTY, Gérard GILARDI.

Absents excusés : Madame et Messieurs Sébastien GOMARIZ (procuration Bérangère DUCLOS), André FALCOU (procuration Serge DURAND), Frédérique ROUANET (procuration François GONZALEZ).

Absents : Madame et Messieurs Alain TAQUI, Jean-Paul MENU, Marion FORATO.

Secrétaire de séance : Madame Claudine DIEL

■ **Travaux Sylvicoles : reconstitution de la parcelle 10 de la forêt communale**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée la nature du programme des travaux de la forêt communale : reconstitution de la parcelle 10.

Programme de replantation : 38.060 € HT.

Montant de la subvention sollicitée : 14.700 € HT.

Reste à charge de la commune : 23.360 € HT.

Il demande au Conseil Municipal d'approuver le plan de financement, de l'autoriser à signer tous documents afférents à ce projet, de solliciter l'aide du Plan de Développement Rural Languedoc-Roussillon et de confier à l'ONF l'élaboration du projet et le montage du dossier de demande de subvention.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ **Convention relative à la médecine professionnelle et de prévention actualisée au 1er janvier 2019 :**

Monsieur le Maire rappelle la délibération d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude en date du 03 septembre 1993.

Il donne lecture de la convention actualisée au 1er janvier 2019. Le changement majeur de cette nouvelle convention réside dans le principe d'une prise en charge globale des situations par une équipe pluridisciplinaire, sans aucune incidence financière pour la structure concernée.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ **Contrat à Durée Déterminée Anaïs BERTRAND :**

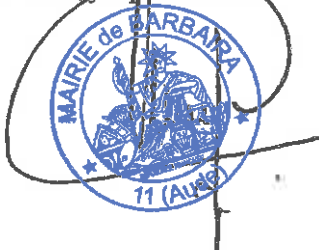
Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de renouveler le Contrat à Durée Déterminée de Madame Anaïs BERTRAND, au sein du service administratif, pour une durée de 3 mois, 35 heures/hebdomadaire, du 1er juillet au 30 septembre 2019.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée

A Barbaira, le 21 mai 2019.

Le Maire, Jacques FABRE



COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 juin 2019

Sous la présidence de Jacques FABRE, Maire

Présents : Mesdames et Messieurs Bérangère DUCLOS, François GONZALEZ, Alain SENESSE, Claudine DIEL, Serge DURAND, Jean-Sébastien SANDOVAL, Antoine MARTY, Gérard GILARDI, Frédérique ROUANET.

Absents excusés : Messieurs Sébastien GOMARIZ (procuration Alain SENESSE), André FALCOU (procuration François GONZALEZ).

Absents : Madame et Messieurs Alain TAQUI, Jean-Paul MENU, Marion FORATO.

Secrétaire de séance : Madame Claudine DIEL

▪ **Emplois d'été 2019**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler les emplois d'été pour les mois de juillet et août 2019 pour les jeunes étudiants majeurs. Rémunération au taux horaire du SMIC, deux semaines de travail, 25 heures / hebdomadaire.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

▪ **Adhésion Communes de POMAS et TRASSANEL à CARCASSONNE AGGLO :**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la volonté des communes de POMAS et TRASSANEL d'intégrer le périmètre de la communauté d'agglomération Carcassonne Agglo au 01 janvier 2020. Il demande au Conseil Municipal d'approuver ces adhésions.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

▪ **Contrat à Durée Déterminée Martine MINUZZO :**

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de faire appel à Madame Martine MINUZZO pour assurer divers remplacements (service ménage, cantine) jusqu'à la fin de l'année 2019.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

▪ **Demande de subvention complémentaire dégâts intempéries du 15 octobre 2018 voirie communale - Chemin de la Comelle :**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le dossier établi par le Syndicat Intercommunal de Cylindrage de Peyriac-Minervois concernant les travaux de requalification du Chemin de la Comelle. Chemin ayant été fortement impacté lors des intempéries du 15 octobre 2018. Il propose de solliciter des subventions au niveau le plus élevé auprès du Conseil Départemental de l'Aude, de la Région Occitanie et de l'Etat.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

▪ **Travaux éclairage public :**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le rapport d'analyse du SYADEN relatif au projet de rénovation des coffrets de commande éclairage public et extension de l'éclairage public rue des Lauriers et chemin de la Comelle. Il demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ces travaux.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

▪ **Création d'un emploi permanent à temps complet d'Adjoint Technique :**

Monsieur le Maire rappelle qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant la nécessité de créer un emploi d'Adjoint Technique en raison de départ à la retraite d'un agent du service technique, Monsieur le Maire propose à l'assemblée la création d'un emploi d'Adjoint Technique permanent à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires à compter du 01/10/2019.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

▪ **Décision modificative budget 2019 :**

A la suite des ventes de deux véhicules municipaux, il est nécessaire de modifier le Budget Primitif 2019, afin que les ouvertures de crédits puissent être comptabilisées.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée

A Barbaira, le 19 juin 2019

Le Maire, Jacques FABRE



COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 septembre 2019

Sous la présidence de Jacques FABRE, Maire

Présents : Mesdames et Messieurs Bérangère DUCLOS, François GONZALEZ, Alain SENESSE, Claudine DIEL, Serge DURAND, André FALCOU, Jean-Sébastien SANDOVAL, Antoine MARTY, Gérard GILARDI, Frédérique ROUANET.

Absent excusé : Monsieur Sébastien GOMARIZ (procuration Bérangère DUCLOS).

Absents : Madame et Messieurs Alain TAQUI, Jean-Paul MENU, Marion FORATO.

Secrétaire de séance : Madame Claudine DIEL

▪ **Embauche sur poste d'Adjoint Technique au 01/10/2019**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération du conseil municipal en date du 17/06/2019 par laquelle il a été décidé la création d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint technique à compter du 01/10/2019. Il propose d'embaucher Monsieur Robert TOMBACCO sur ce poste.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

▪ **Contrat à durée déterminée Anaïs BERTRAND :**

Monsieur le Maire propose de renouveler le CDD de Madame Anaïs BERTRAND pour une durée de 3 mois au sein du service administratif, du 01/10/2019 au 31/12/2019, 22 heures / hebdomadaire.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

▪ **Contrat à Durée Déterminée Lucie CAVERIVIERE :**

Monsieur le Maire propose de renouveler le CDD de Lucie CAVERIVIERE en compléments de services et remplacements de l'ATSEM, aide aux devoirs, cantine et entretien du 31/08/2019 au 03/07/2020.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

▪ **Contrat à Durée Déterminée Christophe PEYTAVY :**

Monsieur le Maire propose d'embaucher Christophe PEYTAVY, pour une durée de deux mois au sein du service technique du 15/09/2019 au 15/11/2019, 35 heures/ hebdomadaire.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

▪ **Résiliation logiciel MairieNet :**

Monsieur le Maire rappelle qu'en 2012, l'ancienne municipalité avait signé un contrat pour un site internet de la mairie avec le syndicat intercommunal AGEDI. Après plusieurs échanges avec le syndicat AGEDI, il faut annuler ce contrat par délibération du Conseil Municipal.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

▪ **CAUE 2019 :**

Monsieur le Maire propose de renouveler l'adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Aude (CAUE) pour l'année 2019.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

▪ **Contrat de Bail à ferme parcelle La Tour :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Monsieur Jacques BELBEZE prenant sa retraite après les vendanges 2019, il met un terme au contrat de bail à ferme viticole pour la parcelle A-795, lieu-dit la Tour. Monsieur le Maire donne lecture de la demande de Monsieur Marcel FERNANDEZ d'exploiter cette parcelle dans le même cadre du contrat de bail à ferme. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette demande.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

▪ **Transfert Parc du site Rec de Fals Free Mobile :**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Free Mobile concernant la location de l'emplacement sur le domaine public lieu-dit Rec de Fals : implantation et exploitation d'une station radioélectrique. C'est la société ILIAD qui va reprendre la gestion du parc de station radioélectrique aux mêmes conditions. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ce transfert.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée

A Barbaïra, le 10 septembre 2019

Le Maire, Jacques FABRE



COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 octobre 2019

Sous la présidence de Jacques FABRE, Maire

Présents : Mesdames et Messieurs Bérangère DUCLOS, François GONZALEZ, Alain SENESSE, Claudine DIEL, Serge DURAND, André FALCOU, Jean-Sébastien SANDOVAL, Antoine MARTY, Frédérique ROUANET.

Absent excusé : Messieurs Sébastien GOMARIZ (procuration Serge DURAND) et Gérard GILARDI (procuration Bérangère DUCLOS)

Absents : Madame et Messieurs Alain TAQUI, Jean-Paul MENU, Marion FORATO.

Secrétaire de séance : Madame Claudine DIEL

▪ Conventions utilisation par le Hand Ball Club Barbaira Alaric du gymnase du Collège de CAPENDU

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée de deux conventions nécessaires pour formaliser l'utilisation du gymnase du Collège de CAPENDU par le Hand Ball Club Barbaira Alaric

- une convention entre le Département / la Commune / le Collège de CAPENDU
- une convention entre la Commune / le Hand Ball Club Barbaira Alaric

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver ces conventions et de l'autoriser à les signer.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

▪ Subvention Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2020 - réduction de la consommation d'énergie (amélioration du mode de chauffage) :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les travaux concernant la salle André Laborie visant à réduire la consommation d'énergie peuvent être éligibles à une subvention de l'État à hauteur de 20 à 40%.

Il propose à l'assemblée de présenter une demande de subvention exercice 2019 DETR pour les travaux d'amélioration du chauffage de la salle André Laborie à hauteur de 40%.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

▪ Location appartement communal :

Monsieur Jean-Sébastien SANDOVAL ayant quitté la salle afin de ne pas prendre part au vote, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de louer le logement situé au 8Bis place François Mitterrand (ancienne salle des mariages) à Madame PALAUSSE Noëlie qui en a formulé la demande. Le bail de location pourra être signé à compter du 1er décembre 2019.

Approuvé à 11 voix pour.

▪ Refus Admission en non-valeur (loyers impayés) :

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de la Trésorerie de Peyriac-Minervois demandant de se prononcer sur une éventuelle admission en non-valeur des loyers impayés de Monsieur Patrick SOULIÉ. La dette de Monsieur Patrick SOULIÉ faisant partie du passif de la succession des parents de Monsieur Patrick SOULIÉ, Monsieur le Maire propose de refuser cette admission en non-valeur des loyers impayés.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée

A Barbaira, le 25 octobre 2019

Le Maire, Jacques FABRE



COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 décembre 2019

Sous la présidence de Jacques FABRE, Maire

Présents : Mesdames et Messieurs Bérangère DUCLOS, François GONZALEZ, Alain SENESSE, Claudine DIEL, Serge DURAND, Jean-Sébastien SANDOVAL, Antoine MARTY, Frédérique ROUANET

Absent excusé : Monsieur Gérard GILARDI (procuration Bérangère DUCLOS)

Absents : Madame et Messieurs Alain TAQUI, Sébastien GOMARIZ, André FALCOU, Jean-Paul MENU, Marion FORATO.

Secrétaire de séance : Madame Claudine DIEL

■ **Délimitation de l'alignement de parcelles au droit de la portion Camin Nostra Dama**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les événements qui ont conduit à la délimitation de la propriété du Camin Nostra Dama. Le cabinet Guéneret a procédé à la délimitation du Camin Nostra Dama avec les propriétaires riverains. Il est nécessaire d'approuver le Procès Verbal de délimitation.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ **Nomination stagiaire Claudine BRIVADY au 1er janvier 2020**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'à la suite du départ en retraite de Madame Françoise GÉFFROY son poste a été vacant. Il propose de nommer Madame Claudine BRIVADY au poste d'adjoint technique à temps non complet : cantine scolaire, ménage à compter du 1er janvier 2020. Elle effectuera un an de stage à l'issue duquel elle pourra être titularisée.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ **Contrat à Durée Déterminée Anaïs BERTRAND :**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de renouveler le contrat à durée déterminée de Madame Anaïs BERTRAND embauchée au service secrétariat à temps non complet, 22 heures/hebdomadaire, du 1er janvier 2020 au 11 avril 2020.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ **Contrat à Durée Déterminée Martine MINUZZO :**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que Madame Martine MINUZZO remplace Madame Marie-Carmen ANGEL qui est en arrêt maladie. Il propose de renouveler le contrat à durée déterminée de Madame Martine MINUZZO du 1er janvier 2020 au 03 juillet 2020 au service technique (cantine et ménage) à temps non complet.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ **Convention Commune / Agence Technique Départementale (ATD11) : missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage :**

Monsieur le Maire rappelle l'adhésion de la Commune à l'ATD11. Elle peut apporter une assistance à maîtrise d'ouvrage et un appui aux négociations de délégation de service public dans le domaine de l'eau et de l'assainissement ainsi qu'une assistance à maîtrise d'ouvrage dans le domaine de la voirie, du bâtiment et des ouvrages d'art. Il convient de passer une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour bénéficier de l'assistance technique de l'ATD11.

Approuvé l'unanimité des membres présents et représentés.

■ **Convention de prêt du minibus à Carcassonne Agglo**

Monsieur le Maire rappelle que la convention de prêt du minibus à Carcassonne Agglo pour les déplacements de la section Ados de Barbaira arrive à échéance et qu'il est nécessaire de la reconduire. Il donne lecture des modalités de la convention entre la Commune et le CIAS de Carcassonne Agglo pour le prêt du minibus les mercredis et vacances scolaires à l'exception du 1er jeudi de chaque mois.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

▪ **Subvention exceptionnelle Ecole :**

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée de la demande de Mme FERRAND, directrice de l'école, d'attribution d'une subvention exceptionnelle de 4 000 € afin que les 4 classes de la PS au CM2 partent en classe environnement mer à la découverte du milieu marin du 27 au 29 avril 2020.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

▪ **Proposition avancement de grade 2020 :**

Monsieur le Maire propose de créer un poste d'Adjoint Administratif Principal 2ème classe à compter du 01/01/2020.

Approuvé à 9 voix pour et 1 voix contre.

▪ **Motion contre le projet éolien sur la commune de MOUX :**

Monsieur le Maire donne lecture d'une motion contre le projet éolien sur la commune de Moux et demande au Conseil Municipal d'affirmer son opposition à l'implantation d'éoliennes sur la commune de Moux et plus largement sur l'ensemble des territoires avoisinants.

Approuvé l'unanimité des membres présents et représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée

A Barbaïra, le 23 décembre 2019

Le Maire, Jacques FABRE

